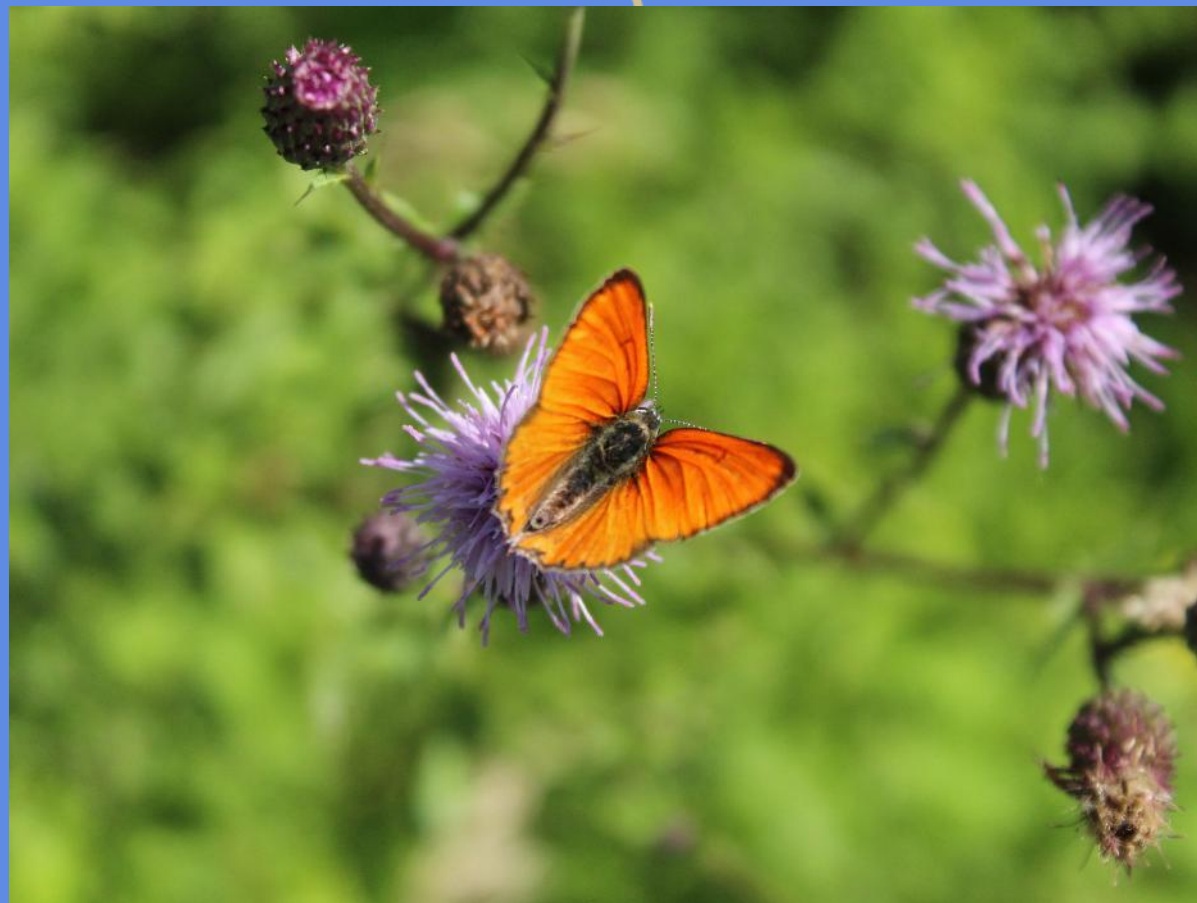


Préservation du Cuivré des Marais (*Lycaena dispar*) en site Natura 2000 sur la commune de Saint-Cyr-sur- Morin (77)

Journée technique pollinisateurs sauvages



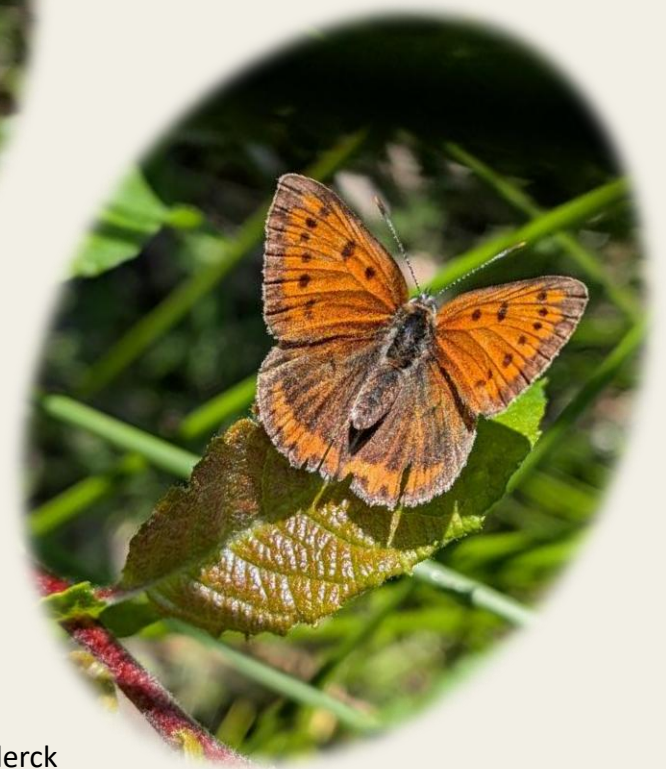
Présentation du Cuivré des marais



Cycle de vie complexe avec deux générations de vol



Mâle ©Linda de Clerck



Femelle ©Linda de Clerck



Plantes nourricières



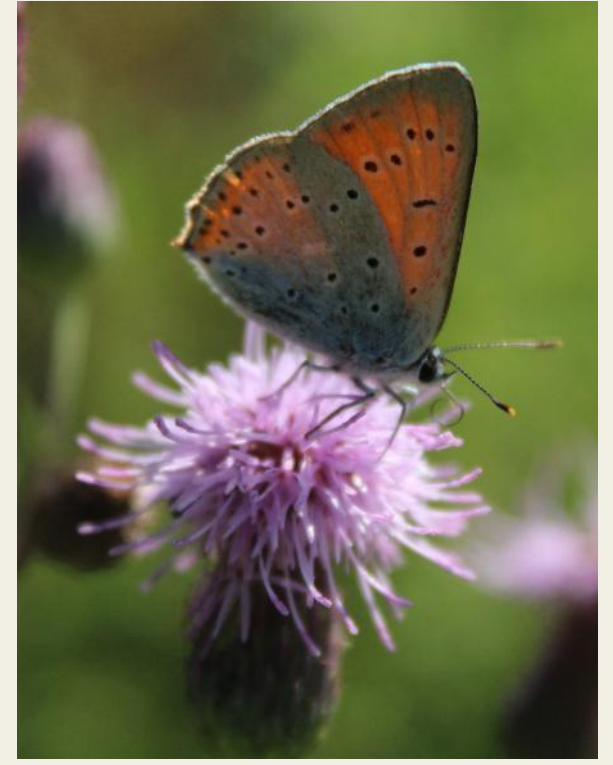
Salicaire



Menthe



Pulicaire



Autres (Eupatoires,...)



Plantes hôtes



- *Rumex crispus*
- *Rumex conglomeratus*
- *Rumex obtusifolius*



Plantes hôtes



Pondus de manière isolée ou par groupe de 2-4 sur les feuilles (incubation entre 5 et 20j)



Milieux favorables



Milieux favorables



Milieux favorables



La Vallée du Petit Morin

- Vallée alluviale située à l'est de l'Ile-de-France
- Une biodiversité remarquable
- Sites inscrits en ZNIEFF et Natura 2000



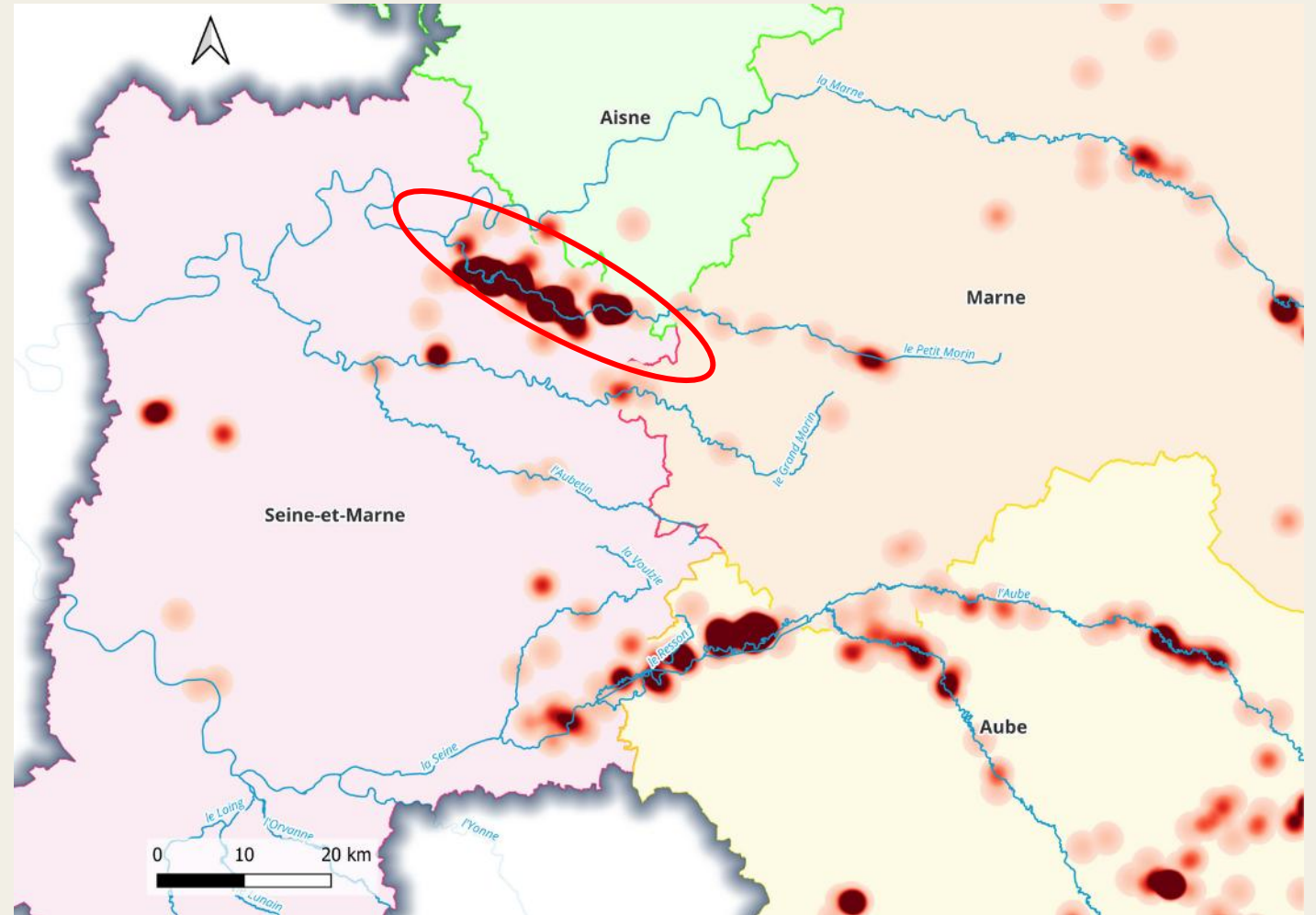
Patrimoine naturel reconnu au niveau Européen



La Vallée du Petit Morin

Une forte responsabilité pour la conservation
de l'espèce

Protégée au National et en IDF
Directive Habitat-Faune-Flore
(Ann II et IV)
En danger IDF



Services rendus par les prairies

Les prairies, un enjeu pour l'espèce mais pas seulement....



- 7,9 % de surface de prairies permanentes entre 2000 et 2010 en France



Production animale et performance économique des exploitations



Limite l'érosion des sols



Limite les pollutions diffuses

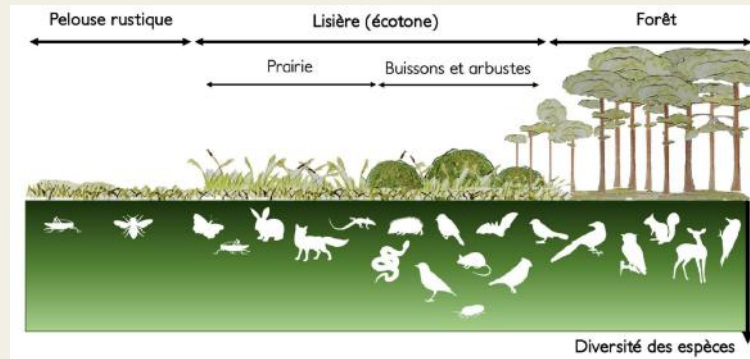


Stockage du carbone (15 à 30 %)



Services rendus par les prairies

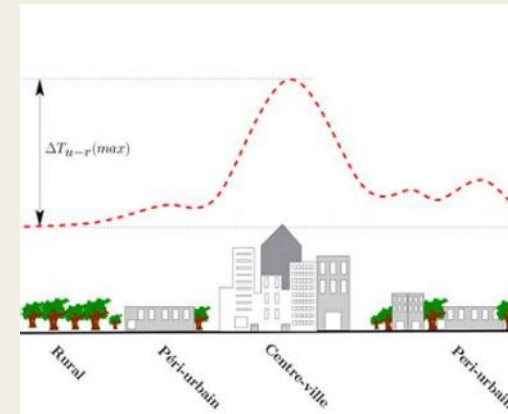
Les prairies, un enjeu pour l'espèce mais pas seulement....



Réservoir de
biodiversité
Pollinisation



Au cœur des trames
vertes et bleues et
des corridors
écologiques



Adaptation au changement
climatique
Lutte contre les ilots de
chaleur, lutte contre les
inondations



Zoom à Saint-Cyr-sur-Morin (77)



63 % d'espaces
Agricole

24 % de bois et
forêt

5 % d'espaces
verts ou non
bâtis

1% de milieux
semi-naturels

** MOS 2025 IPR*



Zoom à Saint-Cyr-sur-Morin (77)



Parcelle communale d'environ 3,5 hectares en
bordure du Petit Morin





Prairie humide inondable



Accord entre la commune et
un agriculteur pour exploiter
le foin

Fauche estivale sur la totalité
de la parcelle

Activité ponctuelle de loisir



Cuivré des marais bien présent
sur la parcelle mais peu
abondant (effectif fluctuant)

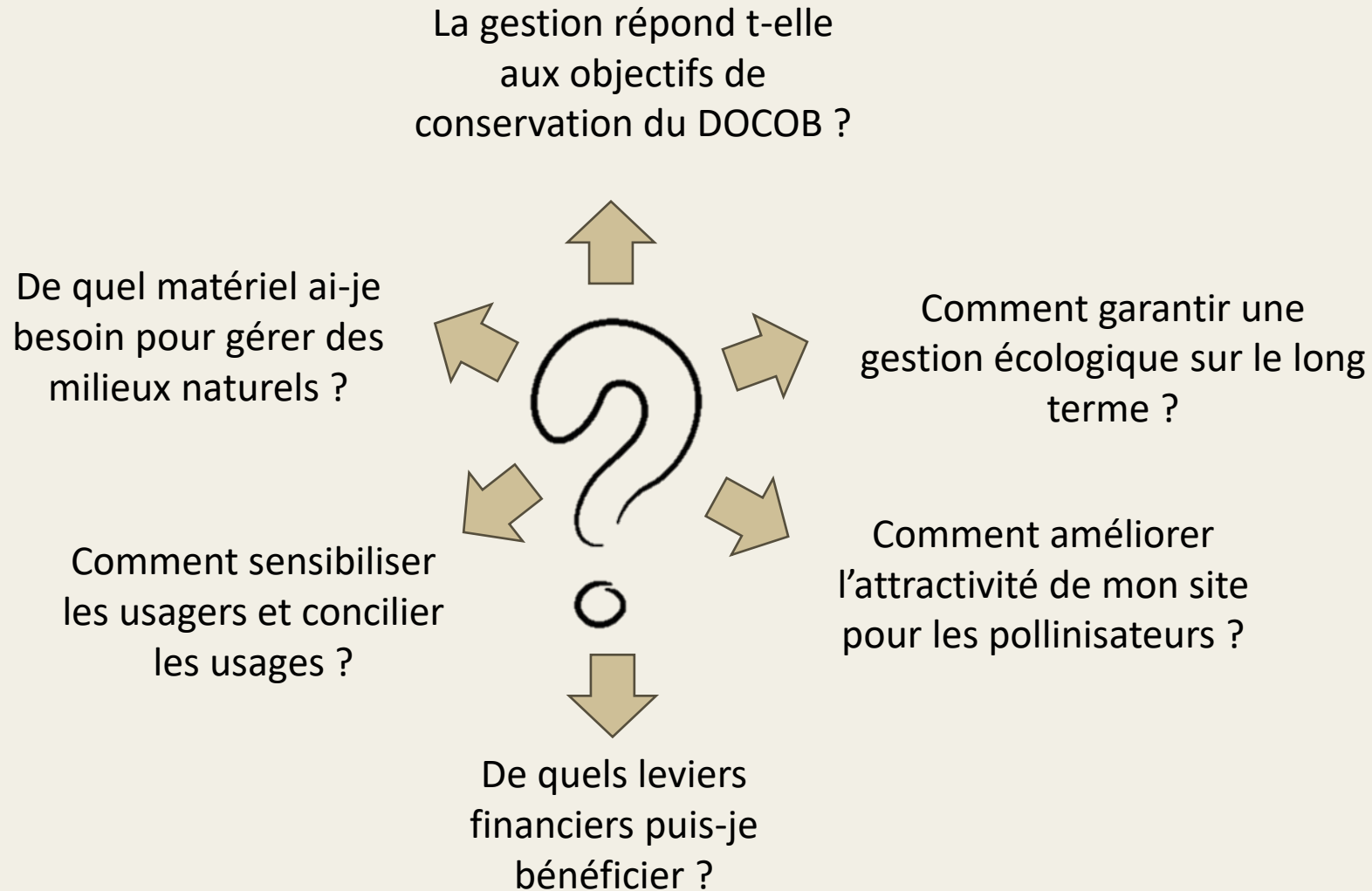
Reproduction confirmée

Plantes hôtes et nourricières
présentent mais manquantes
en période estivale

**Objectif long terme : concilier les usages et la préservation d'une
espèce et d'un milieu naturel menacé**



Changements de pratiques ?



Une gestion adaptée à une espèce sensible... mais pas que

Un plan de gestion adapté et concerté

Adapter sa gestion pour préserver le Cuivré des marais

Ce petit papillon, protégé et quasi menacé d'extinction en France, est une espèce d'intérêt communautaire dont la préservation doit passer par le maintien ou la mise en place de pratiques agricoles extensives. Pour désamorcer sa disparition progressive dans la Vallée du Petit Morin, il est donc important d'éviter toute dégradation de son habitat.

SECTEUR CONCERNÉ

Cultures (blé) / Prairie permanente (sensible) - Parcelles communales - Mairie de Saint-Cyr-sur-Morin

OPÉRATIONS DE GESTION

Pour la zone gérée par []

- Reconversion de la **zone C** et d'une partie de la **zone B** en prairie permanente en amont de la gestion par fauche tardive

Pour les zones A, B, C :

- Chacune des zones sera fauchée en rotation tous les 3 ans : **zone A** en 2023, **zone B** en 2024, **zone C** en 2025, **zone A** en 2026, ...etc.).
- Fauche tardive à l'automne (à partir du 1er octobre) avec exportation des produits de coupe
- Hauteur de coupe privilégiée à 20 centimètres minimum pour préserver les pontes et les chenilles présentes sur les plantes hôtes, espèces de la famille des Rumex (Cf. page 3)
- Inclues la conservation d'une bande refuge en rive droite du Petit Morin pour constituer une zone permettant à l'espèce de s'alimenter sur les plantes nourricières (Salicaire, Pulicaire, Menthe aquatique) (Cf. page 3).

- Gestion sans intrant ni pesticide -

Pour la zone tondue :

- Tonte rase permettant à la commune de conserver un espace dédié aux événements communaux

MOYENS MOBILISABLES

Contrat Natura 2000 :

- "Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts" (code N04R)
- Coût fixé selon le cahier des charges puis remboursement par Natura 2000

Condition : parcelles non déclarées à la PAC

BOUCLES DE LA MARNE

03/07/2023

Crédit Images Cuivré des marais : CT. Peters



Une gestion adaptée à une espèce sensible

Zone refuge – surface minimale



Une gestion adaptée à une espèce sensible

Conciliation entre loisir et biodiversité



ICI, LA COMMUNE DE SAINT-CYR-SUR-MORIN GÈRE LA PRAIRIE EN FAUCHE TARDIVE POUR LA BIODIVERSITÉ

Cette action participe à la conservation des milieux naturels, un patrimoine précieux. Elle est financée par le Plan National de la Biodiversité 2015-2020 de la Région Île-de-France.



Une gestion adaptée à une espèce sensible

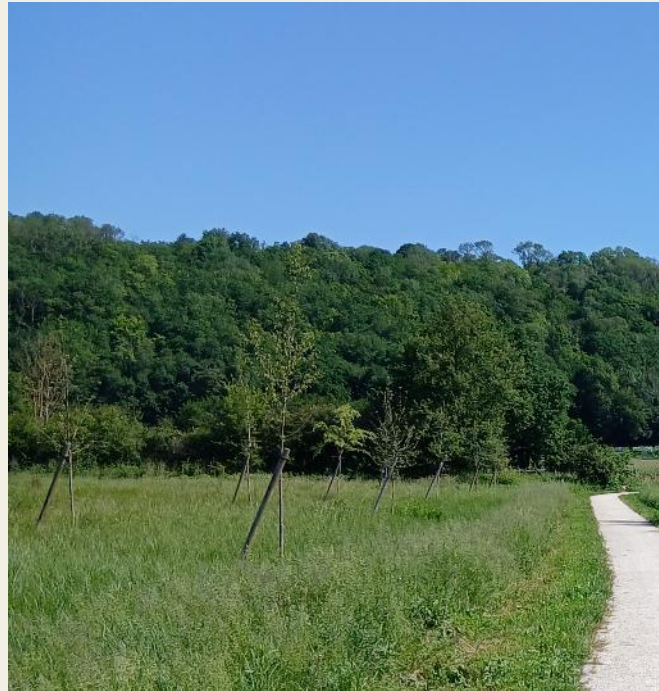
Autres actions favorables aux pollinisateurs...



Création d'une mare



Jachères fleuries et
plantation d'arbres



Préservation des haies
existantes

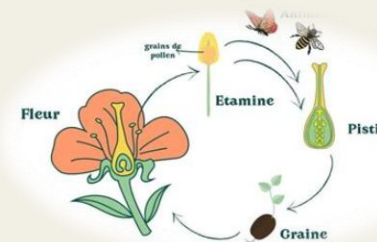


Bénéfices globaux

Augmentation des effectifs
observées et reproduction de
l'espèce



Augmentation globale
des pollinisateurs et
impact positif sur
l'agriculture locale



Augmentation de
la ressource florale
disponible



Reconnaissance et
valorisation des
initiatives locales



Amélioration du
cadre de vie (ilots
de fraîcheur, nature
en ville, paysage)



Limite les inondations en
ville (économies)



Difficultés rencontrées



Acquisition de matériels
agricoles coûteux et
formation des agents

Entretien du matériel

Stockage



Perte de valorisation
économique des produits de
coupe

Evacuation des produits de
coupe



Communication et
compréhension des enjeux par
tous les acteurs impliqués et
les habitants

Compréhension du plan de
gestion par l'agriculteur
(gestion des intermédiaires)



Solutions et pistes de réflexion



Mutualisation entre collectivités pour l'achat de matériel

Formation des agents techniques à la pratique de la gestion différenciée



Développement d'une filière de valorisation du foin pour un autre usage (isolant, ...)

Utilisation pour réensemencer naturellement d'autres prairies pauvres de la vallée



Information auprès des habitants et sensibilisation des agriculteurs à cette gestion écologique et différenciée



Merci pour votre attention

Contact :

CPIE des Boucles de la Marne
Charlotte Giordano – Directrice adjointe
c.giordano@cpie-bouclesdelamarne.fr
06.80.48.07.95

